

seront répartis entre les cardinaux, responsables de cette dépense.

Cela leur coûtera environ 2,700 francs à chacun.

Le même journal ajoute ce qui suit :

Afin de ne pas grever le budget du Vatican de l'avance de cette somme qu'il aurait ensuite récupérée par des retenues sur le traitement annuel des cardinaux, le cardinal Satolli a eu l'ordre de faire nommer une commission de trois chanoines de Saint-Jean de Latran qui auront la mission de recueillir la souscription de chaque membre du Sacré-Collège au fur et à mesure que l'exécution des travaux la rendra nécessaire.

Le prédécesseur de Pie X dormira donc son sommeil éternel près de la porte de la sacristie, à l'entrée de la chapelle, dite du chœur, en face du monument du célèbre Innocent III, le célèbre pape du moyen âge, de la famille des comtes de Segni et Marsi, du pays natal de Léon XIII.

Dans la commission biblique.—S. Em. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a été appelé à faire partie de la commission cardinalice des études bibliques.

— Le pèlerinage international des médecins catholiques. — Les médecins catholiques de Rome se sont réunis chez le R. P. Ferrini, le zélé curé des Saints-Vincent et Anastase.

Sur les indications fournies par Mgr Radini Tedeschi, ils ont pris les décisions suivantes :